



SCoT du Grand Nevers : Une offre d'emplois et d'équipements fragilisée par la baisse démographique

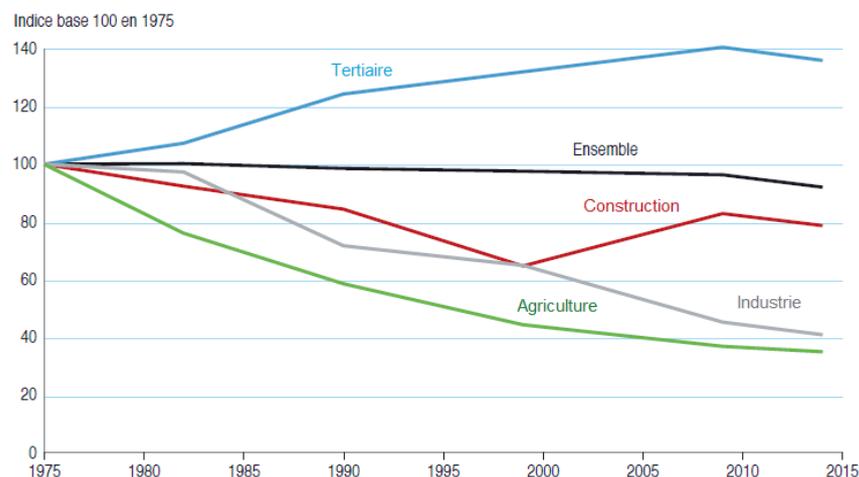
Éloigné des pôles de croissance que sont les grandes métropoles, et structuré par un cadre urbain bien pourvu en services et commerces, le SCoT du Grand Nevers offre un pôle d'emplois et d'équipements attractif pour ses habitants et ceux des territoires environnants. Il attire chaque jour de nombreux actifs qui viennent y travailler, en particulier en traversant la Loire depuis la bordure est du Cher. Même s'il a été fragilisé par les crises qui ont touché son industrie, notamment métallurgique, le tissu économique du SCoT s'appuie sur des établissements dépendant de grandes entreprises, françaises et étrangères. L'emploi subit une lente érosion depuis 40 ans, qui s'est accentuée sur la période récente. Il a surtout profondément évolué, faisant davantage place aux commerces et services, en particulier à la santé, au médico-social et à l'action sociale qui répondent aux besoins croissants de la population vieillissante. La large palette d'équipements et de services est surtout concentrée sur les vallées de la Loire et de l'Allier et dans quelques villes-relais, tandis que le nord-est du SCoT est moins bien doté. La déprise démographique pose la question du maintien de cette armature d'équipements et de services.

Xavier Tribout, Hugo Andrieu, Benoit Leseur, Insee

Situé à l'ouest de la Nièvre, le SCoT du Grand Nevers constitue son principal pôle d'activités. Il comprend 51 100 emplois en 2014, soit les deux tiers des emplois du département, les autres espaces demeurant assez ruraux. Il bénéficie en outre d'une offre conséquente d'équipements et de services, du quotidien comme les commerces, aux plus rares comme les établissements hospitaliers ou d'enseignement supérieur. Cette offre est destinée en premier lieu à la population du SCoT lui-même, par ailleurs en forte décroissance et vieillissante (voir la publication précédente : « Le SCoT du Grand Nevers face au double défi de l'attractivité et du vieillissement »). Elle bénéficie également à la population environnante. Ainsi, l'agglomération de Nevers, préfecture de département qui concentre les acteurs économiques, confère au SCoT un rôle central et d'animation au-delà de son propre périmètre.

1 La baisse de l'emploi dans le SCoT du Grand Nevers touche désormais tous les secteurs

Évolution de l'emploi par secteur d'activité



Source : Insee, recensements de la population de 1975 à 2014

Décrochage de l'emploi

En 40 ans, l'emploi a diminué d'environ 8 % sur le territoire du SCoT, alors qu'il augmentait de 12 % dans le territoire de référence composé de cinq SCoT comparables (*méthodologie*) et de 6 % en Bourgogne-Franche-Comté. Il a connu une lente érosion, de 0,1 % par an, jusqu'en 2008, marquant ainsi un décrochage par rapport au territoire de référence. Puis, avec la crise économique de 2009, la baisse s'est amplifiée, atteignant près de 1 % l'an (*figure 1*). Entre 2009 et 2014, le SCoT a ainsi perdu 2 400 emplois, dont 800 dans l'industrie, soit un emploi industriel sur dix. Pour autant, la crise industrielle n'a pas été plus prononcée qu'ailleurs. En revanche, le tertiaire, qui a longtemps compensé les pertes des autres secteurs d'activité, a détruit 1 300 emplois, soit une baisse de 3 %, alors qu'il maintenait ses effectifs dans le territoire de référence. La baisse a été forte dans l'administration publique, -15 %, le commerce, -10 % et l'enseignement, -8 %. Le secteur tertiaire, qui offre à la population les commerces et les services facilitant sa vie quotidienne, pâtit ainsi de la baisse démographique du territoire qui s'accroît depuis 2010. Seuls les secteurs santé, médico-social et action sociale créent des emplois, +13 % en cinq ans, portés par les besoins d'une population vieillissante.

Un tissu économique qui s'appuie sur de grandes entreprises

La décroissance de l'emploi, le recul de l'industrie et l'évolution générale vers une société de services ont profondément modifié le profil économique du SCoT. L'industrie ne représente plus que 14 % des emplois du SCoT, moins que dans le territoire de référence et la région (*figure 2*). L'industrie repose sur de grands établissements : les deux tiers des salariés travaillent dans des structures d'au moins 50 salariés. À Imphy, par exemple, l'une des principales usines européennes du groupe Aperam, spécialiste des alliages, emploie plus de 700 salariés tandis que l'entreprise française Aubert & Duval conçoit et fabrique des éléments sidérurgiques, notamment pour l'aéronautique, l'énergie, la compétition automobile et le médical. Cette présence de grandes entreprises témoigne de l'attractivité du tissu industriel, très marqué par la métallurgie, pour les investisseurs français et étrangers. Certaines filiales de grands groupes étrangers, attirés par le savoir-faire local, ont repris des activités héritées de l'histoire industrielle du territoire, par ailleurs très liée à la filière automobile de la région, particulièrement active : Anvis Industry renommé SumiRiko Industry France, filiale du leader mondial des antivibratoires, fabrique des mélanges élastomères pour l'automobile et l'industrie à Decize (site de production depuis 1910) et l'équipementier

2 Le tissu économique du SCoT du Grand Nevers très tourné vers le tertiaire, notamment vers le secteur de la santé et de l'action sociale

Répartition de l'emploi par secteur d'activité

	SCoT du Grand Nevers		Territoire de comparaison	Bourgogne-Franche-Comté
	(effectif)	(en %)	(en %)	(en %)
Agriculture	1 700	3,3	3,5	4,3
Industrie	7 400	14,4	16,9	17,1
dont Métallurgie	2 000	3,9	2,9	3,1
dont Industrie du bois et du papier	600	1,2	0,8	1,2
Construction	3 300	6,4	6,2	6,6
Tertiaire	38 700	75,9	73,4	72,0
dont Commerce	6 100	12,0	13,2	12,7
dont Administration publique	5 400	10,6	13,5	9,7
dont Santé Action Sociale	9 500	18,7	15,2	16,1
Ensemble	51 100	100	100	100

Note : Le territoire de comparaison est composé des SCoT d'Auxerre, Bourges, Châlons-en-Champagne, Haguenuau et Montluçon.

Source : Insee, recensement de la population 2014

U-Shin, à Nevers, produit notamment les neimans, dispositifs anti-vol pour véhicule. Dans le SCoT, les trois quarts des emplois relèvent désormais du tertiaire, soit davantage que dans le territoire de comparaison. Avec 19 % des emplois, la santé, le médico-social et l'action sociale sont bien représentés sur le territoire qui compte plusieurs centres hospitaliers, dont celui de Nevers, premier employeur avec près de 1 700 agents. Le commerce de détail et la construction, en revanche, souffrent du manque de dynamisme démographique qui ne favorise pas les activités présentes (*définitions*). Des grands établissements existent aussi dans le tertiaire : à Varennes-Vauzelles est implantée l'entreprise de commerce de gros Textilot (textiles et chaussures), ainsi que l'un des plus grands Technicentres SNCF de France, qui assure la maintenance des matériels roulants. Le tissu économique du SCoT est ainsi relativement dépendant de centres de décision extérieurs, notamment étrangers, qui sont dans une logique de mondialisation et de concurrence. Dans l'économie marchande, tous secteurs confondus, 60 % des emplois salariés dépendent de sièges sociaux qui sont extérieurs au SCoT, contre 54 % dans le territoire de comparaison. Près de 17 % des emplois salariés sont dépendants de groupes étrangers en 2014, autant que dans le territoire de comparaison. La présence de grandes entreprises, disposant de capacités à investir, favorise le développement d'un réseau de sous-traitants, des activités présentes et offre des possibilités de résistance face à une crise. Néanmoins, la dépendance vis-à-vis de centres de décisions extérieurs peut aussi fragiliser le territoire, lorsque, en cas de difficultés majeures, ces derniers doivent effectuer des arbitrages.

Taux de chômage à la baisse, de multiples raisons

Après avoir augmenté avec la crise de 2009, le taux de chômage baisse depuis 2013 dans la zone d'emploi de Nevers (*définitions*). Il

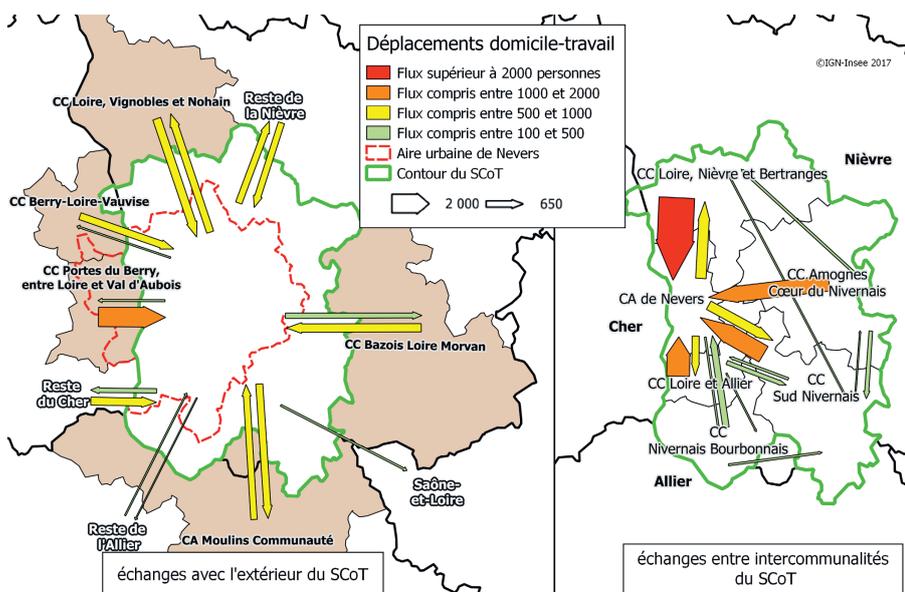
présente désormais peu d'écart avec celui de la région, 7,7 % contre 7,6 % en Bourgogne-Franche-Comté, fin 2017. Longtemps plus élevé que celui des zones d'emploi de Hagenau, Châlons-en-Champagne, Bourges et Auxerre, le taux de chômage de la zone de Nevers s'est amélioré plus rapidement. Il est devenu inférieur à celui de Bourges et Auxerre. De nombreuses évolutions concourent à ces résultats : la reprise générale de l'activité, des départs de jeunes actifs du territoire du SCoT, des seniors qui se retirent plus nombreux du marché du travail.

Même si le chômage touche encore particulièrement les jeunes nouvellement arrivés sur le marché du travail, l'emploi n'est pas plus précaire dans le SCoT : les contrats à durée déterminée et l'intérim ne concernent qu'une part réduite des actifs. Le faible poids de l'industrie explique en partie le recours peu élevé à l'intérim.

Des salaires plus faibles et davantage de retraites

La structure et la mutation de l'économie exercent une forte influence sur le niveau de revenu. Dans le SCoT, la moitié des habitants disposent d'un niveau de vie inférieur à 19 200 euros par an, soit 1 600 euros par mois contre 1 700 dans le territoire de comparaison. Le niveau de vie médian des habitants (*définitions*) est ainsi inférieur de 6 %. D'une part, parmi ses actifs, le SCoT compte moins d'emplois de cadres et de professions intermédiaires, qui sont les plus rémunérateurs. Mais à catégorie sociale équivalente, les salariés sont aussi moins bien rémunérés. Le développement des activités tertiaires, notamment dans le médico-social et l'action sociale, dont certaines sont peu qualifiées et très féminisées, peut aussi contribuer à expliquer ce niveau inférieur. D'autre part, la proportion importante de retraités tire le revenu des ménages vers le bas. Dans le SCoT, les pensions et retraites, par nature plus faibles que les revenus d'activité, représentent 37 % des revenus des ménages contre 30 % dans le territoire de référence.

3 La communauté d'agglomération de Nevers, épicerie des déplacements domicile-travail



CA = communauté d'agglomération, CC = communauté de communes
 Source : Insee, recensement de la population 2014

Un pôle d'emploi attractif

Le SCoT attire chaque jour environ 7 500 actifs, qui n'y résident pas, mais viennent y travailler. Parmi eux, 3 500 traversent la Loire depuis la bordure est du Cher, d'abord en provenance de la communauté de communes des Portes du Berry, entre Loire et Val d'Aubois (2 000) et dans une moindre mesure de celle de Berry-Loire-Vauvise (700). Par ailleurs, 1 600 actifs viennent des territoires situés au nord et à l'est du SCoT : les intercommunalités limitrophes de Bazois Loire Morvan et de Loire, Vignobles et Nohain. Tous ces actifs venus de l'extérieur occupent près de 15 % des emplois du SCoT. La plupart rejoignent l'agglomération de Nevers. Épicentre des déplacements domicile-travail, celle-ci concentre en effet les deux tiers des emplois offerts sur le territoire et exerce une forte attractivité, qui va au-delà des limites du SCoT (figure 3). En parallèle, 5 300 habitants du SCoT partent chaque jour travailler à l'extérieur.

Au total, quelle que soit la catégorie socio-professionnelle, les échanges quotidiens d'actifs sont généralement favorables au SCoT. Ils sont à peu près équilibrés avec les agglomérations de Moulins, Bourges et leurs aires d'influence et même avec Cosne-Cours-sur-Loire. Les échanges sont plus intenses avec l'agglomération de Moulins, géographiquement plus proche que celle de Bourges : 650 à 700 navetteurs par jour dans un sens comme dans l'autre.

Le rôle clé des villes-relais pour les services de proximité

Commerces, médecins, écoles..., pour répondre aux besoins de ses 131 000 habitants et de la population proche de son territoire, le SCoT dispose d'une très large palette d'équipements et de services (figure 4), dans

les différentes gammes (définitions). Les équipements intermédiaires et supérieurs forment un réseau dense et structurant, notamment pour les surfaces commerciales (super et hypermarchés). En revanche, le SCoT est relativement moins doté en offre de proximité, telles que les supérettes. C'est, en particulier, le cas dans les zones distantes des pôles urbains, qui ne disposent parfois que d'une seule boulangerie ou une seule épicerie. Cependant, des marchés locaux, voire quelques commerces ambulants, pallient ce manque dans les zones plus rurales où vit une population âgée et moins mobile.

4 Un territoire moins doté en professionnels de santé libéraux de premier recours

Nombre d'équipements pour 10 000 habitants

	SCoT du Grand Nevers	Territoire de comparaison	Bourgogne-Franche-Comté
Gamme de proximité	208,1	223	230,4
Boulangerie	7,7	7,6	7,9
Boucherie, Charcuterie	3,8	3,3	3,4
Épicerie, supérette	2,8	3,4	3,5
Médecin généraliste *	7,1	8,8	9
Infirmier *	9,5	12,5	11,1
Dentiste *	5,6	5,5	4,5
Masseur-kinésithérapeute *	6,5	7,5	8
Gamme intermédiaire	68,9	66	70,1
Supermarché	2,3	2	2,1
Station-service	2,2	1,9	2,2
Orthophoniste *	1,1	1,7	2
Pédicure, podologue *	1,9	1,9	2
Laboratoire d'analyses et de biologie médicale	0,3	0,5	0,5
Gamme supérieure	22,9	19,1	19,4
Hypermarché	0,5	0,4	0,4
Établissement de santé de court séjour	0,4	0,2	0,3
Spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale *	3,1	1,6	1,6
Spécialiste en gynécologie *	0,5	0,6	0,5
Ensemble	300,0	308,0	315,6

* professionnels de santé en exercice libéral

Note : Les équipements plus présents dans le SCoT par rapport au territoire de comparaison sont en rouge, les moins présents sont en bleu. Le territoire de comparaison est composé des SCoT d'Auxerre, Bourges, Châlons-en-Champagne, Haguenau et Montluçon.

Sources : Insee, BPE 2016, recensement de la population 2014

La déprise démographique risque, localement, de compromettre le maintien d'un niveau de population suffisant à la viabilité de certains équipements. Elle est de nature à fragiliser le réseau des villes-relais qui, comme Saint-Saulge, Saint-Benin-d'Azy, La Machine, Lucenay-lès-Aix et Chantenay-Saint-Imbert, concentrent l'offre et animent pourtant de nombreuses zones éloignées de Nevers et des autres communes mieux équipées (figure 5).

La présence d'équipements et de services est un enjeu important lorsqu'il s'agit de conserver ou d'attirer des habitants, voire des familles. Déjà, certaines spécialités médicales comme la gynécologie et la dermatologie ne sont plus assurées, en libéral, que par quelques praticiens. Le SCoT est aussi peu doté en professionnels de santé de proximité : il dispose de 7 médecins généralistes pour 10 000 habitants, 9 infirmiers et 6 kinésithérapeutes, des densités toujours inférieures à celles du territoire de comparaison, malgré les besoins d'une patientèle plus âgée vivant, en grande majorité, à domicile.

Des bassins de vie inégalement dotés

Les villes les plus équipées du SCoT, celles qualifiées de pôles d'équipements, sont principalement situées sur un axe nord-sud, sur la vallée de la Loire, à proximité de l'autoroute A77 et de son prolongement. À l'opposé, le nord-est du territoire peu peuplé (2 % de la population) s'avère moins bien doté et desservi.

À l'image des habitants, les équipements sont surtout concentrés sur Nevers et les communes alentours et sont présents sur

5 Un bon niveau d'équipements concentrés autour de Nevers

Pôles d'équipements des bassins de vie



Sources : Insee, Base permanente des équipements 2010 et 2016

cinq autres bassins de vie (*définitions*) : La Charité-sur-Loire, Prémery, Imphy, Decize et Saint-Pierre-le-Moûtier.

Ainsi, le bassin de vie de Nevers offre un large éventail d'équipements : commerces, structures culturelles et sportives, établissements d'enseignement, pôle emploi, agences d'interim... L'offre, parce que variée, nombreuse

et s'adressant à une population conséquente, s'avère relativement solide.

À l'inverse, l'offre dans les bassins de vie d'Imphy, Decize et Prémery est fragilisée par les dynamiques défavorables. La population décroît et les deux derniers, économiquement très tournés vers l'industrie, perdent en outre des emplois. L'offre est également

très limitée en équipements de proximité et intermédiaires. En particulier, Prémery ne dispose que d'un supermarché et l'offre restreinte en médecine libérale témoigne du manque d'attractivité de ces zones.

Les autres bassins de vie bénéficient d'une situation plus favorable. Celui de Saint Pierre-le-Moûtier se distingue des précédents par une meilleure dotation en équipements de proximité. Celui de La Charité-sur-Loire surtout, se caractérise par des dynamiques plus avantageuses. L'économie, très tertiaire et reposant sur des établissements sanitaires et médico-sociaux, y a davantage été préservée de la crise économique. Le nombre d'habitants est stable, si bien que la démographie ne représente donc pas une menace pour la viabilité des équipements, d'autant que ceux-ci sont également facilement accessibles aux habitants des communes plus éloignées grâce au réseau routier et autoroutier. ■

Méthodologie

Le périmètre d'étude est celui du SCoT du Grand Nevers tel qu'arrêté au 14 septembre 2017, soit un territoire de 2 486 km² composé de 108 communes.

Territoire de comparaison : Dans le but d'identifier les spécificités du SCoT du Grand Nevers, le territoire est comparé à un ensemble de 5 autres SCoT qui présentent des caractéristiques similaires (préfecture ou sous-préfecture, niveau de population proche, population en baisse ou stable entre 2009 et 2014...). Le référentiel comprend les SCoT d'Auxerre, Hagenau, Montluçon, Bourges et de Châlons-en-Champagne.

Le niveau d'équipement des bassins de vie et leur démographie sont étudiés ici pour leur partie située dans le périmètre du SCoT du Grand Nevers.

Définitions

L'économie **présentielle** définit les secteurs d'activité qui produisent les biens et services qui répondent aux besoins de consommation de la population présente (résidente et de passage).

La **zone d'emploi** est l'espace à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. La **zone d'emploi de Nevers** recouvre en partie le périmètre

du SCoT du Grand Nevers, excepté sa partie nord et comprend à l'est une partie extérieure au SCoT.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus du ménage.

Le **niveau de vie médian** est le niveau de vie au-dessus duquel se situe la moitié de la population, l'autre moitié se situant en-dessous.

Les **équipements sont répartis en trois gammes** : de proximité (27 équipements dont

école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste, médecin généraliste...), intermédiaire (36 dont collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie...) et supérieure (47 dont lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...).

Un **pôle d'équipements** est une commune disposant d'au moins la moitié des équipements d'une gamme.

Le **bassin de vie** est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements les plus courants.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :

Isabelle Revillier

Mise en page :

STDI

Crédits photos :

CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : juillet 2018

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Tribut X., Andrieu H., Leseur B., « Le SCoT du Grand Nevers face au double défi de l'attractivité et du vieillissement », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 32, avril 2018.
- Ville H., Brion D., « En 30 ans, davantage de cadres et un emploi non qualifié qui a changé de visage », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 30, mars 2018.
- Lecrenais C., Léger M., « SCoT du Grand Nevers : redynamiser la ville-centre et renforcer l'attractivité », *Insee Bourgogne Dimensions* n° 169, septembre 2011.
- Gaborieau J., Lecrenais C., « Trois territoires aux dynamiques contrastées composent la Nièvre », *Insee Bourgogne Dimensions* n° 197, avril 2014.

